



CHARTA OECUMENICA

Révision des lignes directrices
pour la coopération croissante entre Églises en Europe
2025

Charte œcuménique

Deuxième édition

Révision des lignes directrices
pour la coopération croissante entre Églises
en Europe

Signée à Rome le 5 novembre 2025



Conference
of European Churches
Ecumenical Centre
rue Joseph II, 174
BE-1000 Brussels
Belgium



Council of European
Bishops' Conferences
CCEE
Via della Pigna, 13A
00186 Roma
Italia

Table des matières

Avant-propos et remerciements	4
Introduction et remarques générales	5
I. Nous croyons en « l'Église une, sainte, catholique et apostolique »	7
1. Répondre ensemble à l'appel à l'unité dans la foi.....	7
II. Sur le chemin de l'unité visible des Églises	8
2. Écouter la Parole de Dieu et prier ensemble	8
3. Aller les uns vers les autres.....	9
4. Témoigner ensemble	10
5. Poursuivre le dialogue et agir ensemble.....	11
6. Faire de la place aux jeunes dans les Églises et les milieux œcuméniques	12
III. Des espaces de rencontre en Europe	13
7. Participer à la construction de l'Europe dans un monde en mutation	13
8. Renforcer les relations avec le judaïsme.....	14
9. Renforcer les relations avec l'islam.....	15
10. Entrer en lien avec d'autres religions et visions du monde	16
IV. Domaines de responsabilité et d'engagement partagés en Europe	17
11. Rechercher la paix et la réconciliation	17
12. Sauvegarder la Création	18
13. Cheminer avec les personnes migrantes, réfugiées et déplacées	19
14. Apprivoiser les nouvelles technologies.....	20

Avant-propos et remerciements

« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit »

Nous – Conférence des Églises européennes (CEC) et Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) – rendons grâce à Dieu pour la communion croissante entre Églises en Europe depuis 2001, année de la signature de la Charte œcuménique. La Charte a joué pendant plus de deux décennies un rôle important pour l'attribution de ressources et le développement concret de l'œcuménisme dans de nombreuses régions d'Europe.

Les Églises en Europe ont diversement accueilli la Charte œcuménique. Dans certaines régions, l'écho fut modeste, alors que dans d'autres, elle constituait une base de discussion et de coopération œcuméniques. Elle a permis d'établir des partenariats ou des accords œcuméniques, a inspiré des projets et des événements et contribué à la reconnaissance mutuelle du baptême entre Églises au plan régional.

L'Europe, les Églises et l'œcuménisme ont évolué depuis la signature de la Charte œcuménique en 2001. Ce constat nous a conduits à reconnaître la nécessité de mettre à jour le texte de la Charte. Cette 2^e édition de la Charte reflète notre espoir inaltérable et notre engagement à approfondir l'unité, dans la diversité, de nos Églises, écoutant la prière du Christ pour que « tous soient un » (Jean 17,21).

Nous exprimons ici nos remerciements pour la confiance et l'amitié reçues, pour les occasions de nous mettre ensemble à l'écoute de la parole de Dieu, de témoigner et d'agir de concert. Mais nous reconnaissons aussi et regrettons la persistance de divisions entre Églises et nos manquements d'êtres humains en termes de foi, d'amour et d'espérance. Nous adoptons cette 2^e édition de la Charte dans un esprit de confiance : confiance que Dieu nous guidera dans notre cheminement ensemble vers une communion et une compréhension approfondies, qu'il nous soutiendra dans notre responsabilité partagée envers autrui et pour l'avenir de l'Europe et du monde.

« Jésus-Christ, Seigneur de l'Église une, est notre plus grande espérance de réconciliation et de paix. En son nom, nous nous engageons à poursuivre notre chemin en Europe ensemble. Nous prions pour que Dieu nous guide par la puissance de l'Esprit Saint. Que Dieu nous rende parfaits en toute œuvre bénéfique ; qu'il accueille notre entente fraternelle, celle d'un peuple rendu un dans l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen. »

Nous, présidents de la Conférence des Églises européennes et du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe, recommandons cette version actualisée de la Charte œcuménique à toutes les Églises et Conférences épiscopales d'Europe : qu'elles l'adoptent et l'adaptent à leur contexte local.

Rome, le 5 novembre 2025

+ Nikitas

+ Gintaras Grušas

Introduction et remarques générales

Le souhait de proposer une version actualisée de la Charte œcuménique découle des importants changements que l'Europe, les Églises et l'œcuménisme ont connus au cours des deux décennies passées. En tant que chrétiennes et chrétiens, nous vivons dans l'attente du royaume de Dieu à venir mais déjà présent dans ce monde et portons donc sur l'avenir un regard plein d'espérance. Nous – signataires de la Charte, CEC et CCEE – reconnaissons les fruits de l'Évangile du Christ dans la vie de nos sociétés. Néanmoins, nous reconnaissons également que l'urgence de la crise climatique s'accroît, que la guerre, les déplacements de populations, la pauvreté, le populisme, l'utilisation abusive de la religion et autres problèmes interdépendants causent de grandes souffrances et une anxiété considérable. Les développements technologiques rapides ont modifié nos réalités d'une manière que nous cherchons encore à appréhender. L'Europe se sécularise de plus en plus et, dans la plupart des régions européennes, l'implication des Églises ne va plus automatiquement de soi. Ce déclin d'influence a plusieurs causes, dont une perte de crédibilité due aux péchés individuels et structurels dans les Églises.

Dans cette situation, le partage œcuménique est de toute évidence plus nécessaire que jamais. Témoigner de notre foi en nous engageant dans le dialogue, même au-delà des relations interchrétiennes, au service des populations d'Europe – de l'Atlantique à l'Oural et du Cap Nord à la Méditerranée –, telle est notre mission aujourd'hui. À l'instar de cette vision ouverte de l'Europe, la Charte témoigne de l'Église une et universelle du Christ qui se manifeste dans une diversité d'Églises locales. Nous invitons toutes les Églises, tous les Conseils ecclésiaux, toutes les instances et initiatives œcuméniques à prendre la Charte actualisée pour référence.

La nouvelle édition de la Charte s'articule différemment : elle s'ouvre sur une affirmation de notre foi, notre écoute de la parole de Dieu et notre témoignage commun ; suivent les sphères de rencontre puis les sphères de responsabilité et d'engagement partagés en Europe. De nouveaux chapitres ont dû être ajoutés dans certains domaines, notamment ceux de la paix et de la réconciliation, des migrations et des nouvelles technologies. Enfin, les jeunes ont toujours joué un rôle central dans les Églises et pour l'œcuménisme ; nous consacrons donc un chapitre distinct aux jeunes et à leur engagement pour en tenir compte comme il se doit.

La 2^e édition de la Charte propose par ailleurs des engagements plus nombreux et souvent plus détaillés. Ils reflètent l'intensification des relations œcuméniques mais aussi leur diversification. Ces engagements sont autant de recommandations spécifiques pour inviter les Églises et les acteurs œcuméniques – dans leurs contextes et selon leurs situations et besoins – à prendre des mesures concrètes et à se référer à la Charte comme

un document dans sa globalité ET comme une série d'éléments distincts. La révision a été menée par un groupe de travail conjoint CEC – CCEE mais les Églises et les organismes œcuméniques dans toute l'Europe ont aussi témoigné un vif intérêt et un grand engagement lors du processus de consultation qui a débouché sur le texte final : commentaires perspicaces, réponses nuancées et constructives qui furent décisifs dans le processus de révision. Ces contributions témoignent des fruits que peut porter une lecture attentive du document et des engagements. Nous espérons qu'une telle implication se maintiendra.

Comme précédemment, le document actualisé souligne les responsabilités œcuméniques fondamentales de toutes les Églises en Europe, dont découlent lignes directrices et engagements. La Charte veut promouvoir une culture œcuménique de dialogue et de coopération à tous les niveaux de la vie ecclésiale et fournir à cet effet des critères reconnus. Nous sommes toutefois conscients que le document n'a pas de caractère magistériel ou doctrinal ; il n'est pas non plus juridiquement contraignant selon le droit ecclésiastique. Son autorité et son objectif découlent de l'engagement volontaire des Églises et des organisations œcuméniques européennes : engagement à s'y référer, à l'adapter et à le mettre en œuvre de manière appropriée et fructueuse, à différents niveaux, dans des contextes variés. Le document révisé se veut l'héritier de l'esprit de la Charte œcuménique originale ; il veut contribuer à ce que la Charte conserve son utilité et sa pertinence.

I. Nous croyons en « l'Église une, sainte, catholique et apostolique »

**« Appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous. »
(Éphésiens 4,3-6*)**

* Toutes les citations bibliques sont tirées de la TOB (traduction œcuménique de la Bible)

1. Répondre ensemble à l'appel à l'unité dans la foi

Avec l'Évangile de Jésus-Christ, selon le témoignage de l'Écriture Sainte et la confession œcuménique de foi de Nicée-Constantinople (325/381), nous croyons en un seul Dieu, « père tout puissant, créateur du ciel et de la terre » ; nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ qui nous révèle l'amour de Dieu et le mystère de la réconciliation par son incarnation, sa mort sur la croix et sa résurrection. Nous croyons en « l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie », qui nous incite à vivre en *koinonia* (en communion et participation dans le partage) avec lui et avec tout le peuple de Dieu. Notre tâche œcuménique primordiale est de rendre l'unité visible parce que nous confessons l'Église une, sainte, catholique et apostolique.

Obéissant à l'ultime exhortation du Christ et sous l'impulsion de l'Esprit Saint (Actes 2,46-47), nous sommes prêts à « proclamer l'Évangile à toutes les créatures » (Marc 16,15), en particulier à tous les peuples d'Europe, et à le proclamer ensemble. Nous croyons et vivons déjà la proclamation de la Bonne Nouvelle (*kerygma*) comme un signe puissant et une source de notre unité qui est toujours un don de Dieu.

Cependant, des différences notamment dans la manière d'appréhender l'Église, les sacrements et le ministère, font obstacle à l'unité visible. Nous les regrettons profondément, car nous savons que ce que nous partageons ensemble est plus profond et plus grand que tout ce qui nous sépare.

Nous prenons l'engagement :

- > de suivre l'exhortation apostolique à l'unité et d'intensifier notre recherche de principes communs pour vivre en disciples du Christ ;
- > de nous repentir et de rechercher le pardon et la réconciliation, en nous efforçant de surmonter les divisions entre Églises ;
- > de discerner et d'accueillir la diversité, expression de la richesse du dessein de Dieu ;
- > de continuer à rechercher l'unité visible de l'Église de Jésus-Christ dans la seule foi, l'obéissance à la Parole de Dieu révélée par l'Écriture, en nous laissant guider par l'Esprit Saint, en progressant vers la reconnaissance mutuelle du baptême, la communion eucharistique, le témoignage et le service communs.

II. Sur le chemin de l'unité visible des Églises

**« Car c'est un exemple que je vous ai donné :
ce que j'ai fait pour vous [vous aimer], faites-le vous aussi. » (Jean 13,35)**

2. Écouter la Parole de Dieu et prier ensemble

L'Esprit Saint encourage les croyantes et les croyants et les Églises à grandir dans l'amour de l'autre et pour l'autre et à répondre à l'appel à l'unité. Le mouvement œcuménique, œuvre de l'Esprit, vit de l'écoute de la Parole de Dieu et de l'action de l'Esprit Saint, en nous et par nous. Par la puissance de la grâce de Dieu, par la prière et par le culte, des initiatives nombreuses et diverses cherchent à approfondir la communion spirituelle entre Églises en priant pour l'unité visible de l'Église du Christ.

Nous célébrons les signes d'espérance, conscients que « nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit en un seul corps » (1 Corinthiens 12,13) : ensemble, nous écoutons la Parole de Dieu, certaines et certains d'entre nous utilisent des traductions bibliques et des lectionnaires communs, nous prions avec les mots que le Seigneur nous a enseignés, étudions la Bible ensemble, célébrons le culte ensemble, nous réunissons lors de prières œcuméniques et collaborons dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Des divisions subsistent toutefois, malgré les efforts tangibles en faveur de l'hospitalité eucharistique et de la communion fraternelle. Les Églises et les familles interconfessionnelles vivent avec cette douleur.

Nous prenons l'engagement

- > d'écouter l'Esprit Saint et de partager les dons spirituels ;
- > de lire et d'étudier les Écritures, et de discerner ensemble la Parole de Dieu ;
- > d'apprendre à connaître et à apprécier le culte et les formes de vie spirituelle des autres Églises ;
- > de nous réunir pour prier les unes et les uns avec les autres, pour les uns les autres et pour l'unité chrétienne ;
- > de continuer à progresser sur la voie de l'hospitalité eucharistique réciproque et vers plus de fraternité ;
- > d'encourager l'usage de traductions bibliques et de recueils de cantiques communs.

3. Aller les uns vers les autres

Nous tenons à témoigner de l'unité et de la communauté chrétiennes dans l'esprit de l'Évangile. Nous reconnaissons toutefois les divisions – historiques et actuelles – qui entravent notre témoignage commun dans ce monde. Nous reconnaissons que la culpabilité humaine, le manque d'amour et le recours abusif à la foi et à l'Église pour servir des intérêts politiques et égoïstes ont sérieusement mis à mal la crédibilité du témoignage chrétien. L'œcuménisme commence donc par le renouvellement des cœurs et l'instauration d'une culture d'amour, d'hospitalité et de confiance.

Enracinés dans l'Évangile de Jésus-Christ, nous cherchons à nous réconcilier les unes et les uns avec les autres et avec notre histoire. Nous continuons à approfondir la compréhension de nos théologies et traditions respectives.

Nous prenons l'engagement

- > de contribuer à l'étude commune de notre histoire de foi, à la guérison des mémoires et à la réconciliation ;
- > d'œuvrer à l'annulation de condamnations mutuelles ;
- > de surmonter, dans chaque Église, la tentation de l'autosuffisance, de l'isolement, de l'indifférence ou des préjugés ;
- > de persévérer dans notre recherche de compréhension profonde des traditions chrétiennes et de poursuivre les dialogues œcuméniques ;
- > de favoriser l'ouverture et la coopération œcuméniques dans les activités caritatives, les initiatives dans le domaine de la justice sociale, de la formation et de la recherche chrétienne et théologique.

4. Témoigner ensemble

La proclamation de l'Évangile commence par un témoignage en paroles et en actes. Nous prenons acte de l'histoire récente de l'Europe marquée par la sécularisation, le pluralisme des idées et l'individualisation croissante. Nous prenons également acte, dans les pays européens, de relations diverses et complexes entre États et entre religions. Il est donc vital que nous portions témoignage d'une manière qui soit engageante et tienne compte de contextes et de besoins différents.

Nous croyons que la dignité et la liberté humaines découlent de la conviction que nous sommes créées et créés à l'image de Dieu. Notre témoignage respecte donc la liberté religieuse en tant qu'élément fondateur de toute réponse à l'appel de l'Évangile. En d'autres termes, nous nous abstenons de contraindre qui que ce soit à la conversion par des pressions morales ou des incitations matérielles, mais n'empêchons personne de découvrir la foi de son plein gré.

Un témoignage crédible exige que nous diffusions la Bonne Nouvelle ensemble, sans vouloir entrer en concurrence. Il est important de vivre et de proclamer – ensemble – l'Évangile, dans les familles, les cercles amicaux, sur nos lieux de travail, dans nos communautés, les milieux de la formation et en pastorale, par des rencontres interpersonnelles comme dans l'espace numérique. La proclamation de la foi – dans la sphère publique également – devrait donner une orientation de vie qui fortifie toute personne confrontée à un questionnement éthique, social ou politique.

Le témoignage exige également que nous nous confrontions avec honnêteté à nos propres manquements. Nous confessons que nos Églises ont commis des péchés scandaleux au lieu de porter témoignage : elles ont permis et provoqué de graves préjudices. Un élément essentiel de notre témoignage consiste à œuvrer à la guérison des blessures infligées aux membres vulnérables de nos Églises.

Nous prenons l'engagement

- > de nous rapprocher, dans notre contexte, d'Églises avec lesquelles nous ne sommes pas encore en relation, et cela activement, en cherchant ouvertement les occasions de coopération et de témoignage commun ;
- > de nous associer à d'autres Églises dans le témoignage et dans l'évangélisation, en concluant des accords favorisant la confiance mutuelle, en évitant toute concurrence néfaste et tout risque de nouvelle division ;
- > de défendre le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ;
- > de contribuer activement à la reconnaissance et au soutien des personnes en souffrance, en écoutant leur récit et en honorant leur mémoire ;
- > de dénoncer les comportements abusifs, en demandant des comptes à leurs auteurs et aux personnes qui les protègent ;
- > d'établir ensemble une culture d'accueil, de protection, de bonté, de vérité et de paix.

5. Poursuivre le dialogue et agir ensemble

Sous la conduite de l'Esprit Saint, nous avons, au cours des décennies passées, parcouru un long chemin de dialogue et de rencontre entre nos Églises. De nombreux chrétiens et chrétiennes d'Églises diverses se côtoient dans leur quartier, sur leur lieu de travail et dans les familles et cultivent des liens en toute amitié. Les familles interconfessionnelles sont devenues une source d'inspiration pour leur manière de vivre l'œcuménisme en montrant les enjeux liés aux différences confessionnelles, en ouvrant la voie à des chemins inexplorés à parcourir dans l'amour.

Des instances œcuméniques – bilatérales et multilatérales – ont été mises en place et soutenues pour coopérer au plan local, régional, national ou international. Elles ont publié des documents et des accords très importants qui ont aidé nos Églises à développer leur réflexion théologique et à financer une action commune. Nous exprimons notre reconnaissance au Seigneur pour ce qui a été réalisé.

Au niveau européen, il faut renforcer la collaboration entre la Conférence des Églises européennes (CEC), le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) et d'autres organisations ecclésiales interconfessionnelles. Il faut également intégrer les perspectives des instances ecclésiales mondiales dans ces échanges.

Des efforts de médiation et de paix doivent être entrepris lors de conflit entre et au sein d'Églises ou de familles d'Églises, efforts à appuyer s'il le faut. Il est important de réagir avec honnêteté et humilité, dans un esprit de repentir, de témoigner d'un engagement sans équivoque pour l'Évangile libérateur du Christ, face à toute tendance à l'extrémisme ou à la polarisation dans les Églises, face au recours abusif à la religion. Nous sommes fortifiés par le chemin que nous avons déjà parcouru ensemble, mais reconnaissons que des questions rendant le dialogue entre nous difficile subsistent encore.

Nous prenons l'engagement

- > de vivre et d'œuvrer ensemble à tous les niveaux de la vie ecclésiale lorsque les conditions le permettent et qu'aucune raison de foi ou de nécessité impérieuse ne s'y oppose ;
- > de poursuivre avec nos Églises un dialogue nourri, en toute conscience, et de favoriser la réception et la mise en œuvre des documents œcuméniques ;
- > de favoriser et de soutenir les réseaux œcuméniques, les communautés religieuses et les mouvements issus du terrain ;
- > de protéger les droits des minorités religieuses, d'aborder les malentendus et de surmonter les préjugés entre Églises majoritaires et minoritaires dans nos pays respectifs ;
- > de promouvoir le dialogue et de discuter ensemble, à la lumière de l'Évangile, les questions controversées de foi et d'éthique.

6. Faire de la place aux jeunes dans les Églises et les milieux œcuméniques

Les jeunes ne sont pas juste l'avenir des Églises et de l'œcuménisme, ils en sont déjà le présent. Les jeunes sont essentiels à la vitalité de l'Église (1Timothée 4, 12). Elles et ils apportent des perspectives et l'énergie qui aident les Églises à répondre aux besoins et aux défis de la société contemporaine. Mais dans le même temps, la sécularisation qui progresse en Europe et la perte de confiance dans les institutions religieuses rendent difficile, pour les jeunes, d'appartenir à une Église, d'intégrer une activité œcuménique, de s'y identifier et de témoigner d'un sentiment d'appartenance et d'intégration. Nous affirmons cependant le rôle décisif que les organisations de jeunesse, les associations estudiantines et les rassemblements de jeunes ont toujours joué dans les Églises et le mouvement œcuménique.

Les aspects formalisés de l'œcuménisme et les célébrations peinent souvent à intégrer pleinement les jeunes, en partie parce que la culture et le langage en usage ont peu de sens pour les jeunes générations. Néanmoins, pour de nombreux jeunes croyantes et croyants d'aujourd'hui, être chrétien, c'est être œcuménique. Nous devons donc veiller, sur la voie vers l'unité visible des Églises, à ce que les jeunes puissent trouver— et organiser— des espaces de communauté, de croissance spirituelle, de responsabilité sociale et de dialogue constructif avec d'autres jeunes.

Nous prenons l'engagement

- > d'intégrer les jeunes, leurs expériences et leurs attentes dans tous les aspects de la vie de l'Église, de favoriser activement leur pleine participation aux processus décisionnels et de soutenir leurs initiatives ;
- > de favoriser, en collaboration avec les jeunes eux-mêmes, les opportunités de croissance spirituelle, de développement de qualités de meneuse ou de meneur par le biais de programmes, de mentorat et de formation à leur intention ;
- > de favoriser les relations intergénérationnelles en Église et entre Églises, en encourageant l'apprentissage mutuel et la compréhension entre jeunes et personnes plus âgées ;
- > de défendre les droits et le bien-être des jeunes dans la société, en abordant des questions comme la formation, l'emploi, la justice intergénérationnelle et la santé mentale.

III. Des espaces de rencontre en Europe

*« Heureux ceux qui font œuvre de paix ; ils seront appelés fils de Dieu. »
(Matthieu 5,9)*

7. Participer à la construction de l'Europe dans un monde en mutation

Les Églises voient leur engagement dans la construction de l'Europe comme une des facettes de leur mission. L'unité de l'Europe est le fruit du partage des richesses abondantes provenant de la diversité de sa population. La foi chrétienne – qui a contribué aux cultures et aux valeurs européennes – est inextricablement liée à l'histoire de l'Europe. Nous confessons toutefois que les chrétiennes et les chrétiens ont échoué à empêcher la souffrance et la destruction infligées par les Européens, en Europe et au-delà.

Nous sommes convaincus que l'héritage spirituel du christianisme constitue une force et une source d'inspiration et d'enrichissement pour l'Europe. Nous fondant sur notre foi chrétienne, nous œuvrons en faveur d'une Europe humaine et socialement responsable, où prévalent les droits humains et les valeurs fondamentales de paix, justice, liberté, tolérance, participation et solidarité (Ésaïe 1,17). Nous insistons également sur le respect de la vie, l'importance des relations humaines, y compris le mariage et la famille, l'option préférentielle pour les pauvres, la volonté de pardonner et la compassion en toute chose.

Nous condamnons toute forme de violence à l'égard d'êtres humains, en particulier des plus vulnérables et des minorités. Les Églises ont la responsabilité particulière de veiller à ce que leur enseignement ne condamne pas des femmes et des enfants à continuer à vivre dans une situation de violence domestique et d'abus. Nous reconnaissons que nous sommes responsables de proposer des espaces sûrs pour les personnes vulnérables, handicapées ou marginalisées, d'en prendre soin, de les protéger et de promouvoir la justice et l'égalité pour toutes et tous.

Les chrétiennes et les chrétiens d'Europe font partie de la famille humaine mondiale. Nous considérons que la diversité de nos traditions régionales, nationales, culturelles et religieuses constitue une richesse. Néanmoins, les différents contextes peuvent mener à des controverses à propos de questions d'éthique ou de foi. Nous – chrétiennes et chrétiens – sommes appelés à nous engager envers autrui dans un esprit d'écoute, de discernement et d'amour. Nous devrions avoir à cœur d'établir des relations et des amitiés avec des partenaires dans d'autres parties du monde. L'espoir de construire un monde plus juste, une Europe plus juste, plus digne de la personne humaine, doit s'accompagner de la conscience que les efforts humains ne mènent à rien sans la grâce de Dieu.

Nous prenons l'engagement

- > de contribuer à l'unité de l'Europe, en pointant les divisions géopolitiques et socio-économiques et en cherchant à y remédier ;
- > d'encourager la participation aux processus démocratiques ayant le bien commun en point de mire ;
- > d'articuler d'une même voix les préoccupations et les idées des Églises auprès des institutions européennes ;

- > de résister à toute tendance à la déshumanisation et au non-respect de la vie humaine, en promouvant l'épanouissement de toute la personne et de chaque personne, en particulier les plus vulnérables ;
- > de renforcer la position des femmes dans l'Église et la société et de plaider pour une égalité de droits ;
- > de dénoncer l'extrémisme religieux et tout ce qui fragilise les liens entre nous ;
- > de résister à toute tentative de détournement de la religion et de l'Église à des fins ethnocentriques, nationalistes, politiques ou populistes ;
- > de contrer les formes de nationalisme prônant l'oppression des peuples et des minorités, en nous engageant à faciliter les stratégies et les solutions non violentes et à défendre les droits humains, en particulier ceux des minorités ;
- > de renoncer aux attitudes eurocentriques, en reconnaissant et en assumant notre rôle dans l'amélioration du bien-être de toute l'humanité.

8. Renforcer les relations avec le judaïsme

Nous avons un lien particulier au peuple juif. Les relations judéo-chrétiennes constituent une part importante de l'identité chrétienne. Les Juifs sont le peuple de l'Alliance, une alliance que Dieu n'a jamais révoquée. Ils restent les « bien-aimés », les « élus » « car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables ». Ils sont la racine « qui nous porte » (Romains 11,18 ; 28-29). « Ce sont eux [] de qui, selon la chair, est issu le Christ » (Romains 9,5). L'Église chrétienne n'a jamais remplacé le peuple juif, le Nouveau Testament n'a jamais remplacé la Bible hébraïque, la Nouvelle Alliance n'a jamais remplacé l'Ancienne.

Nous reconnaissons que la prise de conscience croissante du lien profond entre chrétiens et juifs est un don de l'Esprit Saint. Nous pouvons lire les Saintes Écritures ensemble et nous enrichir mutuellement par nos interprétations.

Nous déplorons et condamnons toute forme d'antisémitisme, toute manifestation de haine et toute persécution envers les personnes juives. Nous demandons pardon à Dieu pour les attitudes antijuives de chrétiens et demandons aux personnes juives de se réconcilier avec nous. Ensemble, nous devons nous faire gardiens de la mémoire de la présence et de l'héritage juifs en Europe, une présence brisée et quasiment effacée par la Shoah.

Nous prenons l'engagement

- > de nous opposer à toute forme d'antisémitisme et d'antijudaïsme dans l'Église et dans la société ;
- > de rechercher et d'intensifier le dialogue avec le judaïsme à tous les niveaux, avec pour objectif de travailler ensemble et de développer des activités communes en Europe et dans le monde ;
- > d'approfondir la prise de conscience de l'héritage juif de notre théologie et de notre liturgie ;
- > de revisiter les textes liturgiques, catéchétiques et homilétiques pour éliminer toute trace de théologie du remplacement ;
- > de renoncer au prosélytisme institutionnel auprès de personnes de religion juive, tout en restant disposés à témoigner de Jésus à titre personnel.

9. Renforcer les relations avec l'islam

Abraham est une figure fondatrice dans les trois religions, judaïsme, islam et christianisme. Avec les personnes de religion musulmane, nous partageons la croyance en un Dieu unique et miséricordieux. Nos points communs et nos différences peuvent nous aider à mieux nous comprendre nous-mêmes et à mieux nous comprendre les uns les autres. Nous sommes reconnaissants pour les nombreuses formes de dialogue interreligieux en lien avec la vie, l'action, l'échange théologique ou l'expérience religieuse. Les réflexions sur les relations entre l'islam et le christianisme permettent aux chrétiennes et aux chrétiens d'entretenir des liens au sein des religions abrahamiques.

Musulmans et chrétiens partagent un passé et un présent en Europe, tous deux marqués par la coexistence pacifique et des relations de voisinage, mais aussi par les guerres et les expériences douloureuses, par de fortes réticences et des a priori de part et d'autre. Afin de mieux nous comprendre et de nous aider à mieux vivre ensemble, nous encourageons l'intensification des rencontres entre chrétiens et musulmans et du dialogue islamo-chrétien à tous les niveaux.

Nous prenons l'engagement

- > de rechercher et d'encourager le dialogue avec les musulmans à tous niveaux, en discernant les questions d'intérêt commun, en les approfondissant en vue de développer conjointement des activités et des travaux islamo-chrétiens en Europe et dans le monde ;
- > de nous opposer à l'hostilité et aux préjugés à l'égard de l'islam dans l'Église et dans la société et à la discrimination à l'égard des musulmanes et des musulmans aux niveaux institutionnel et individuel ;
- > d'œuvrer avec les musulmanes et les musulmans à la cause de la paix, contre l'extrémisme religieux et le recours abusif à des motifs religieux.

10. Entrer en lien avec d'autres religions et visions du monde

Le paysage spirituel de l'Europe évolue constamment ; il présente une pluralité de convictions religieuses, de visions du monde et de modes de vie non confessionnels qui côtoient des religions orientales et de nouvelles communautés religieuses. De plus en plus de personnes ont par ailleurs une vision du monde laïque ou athée, font preuve d'indifférence à la foi ou se réclament d'une autre philosophie de vie. Néanmoins, nous pouvons toutes et tous vivre et agir ensemble en fondant notre engagement sur des préoccupations et des responsabilités partagées envers autrui et envers la société.

Nous reconnaissons que les Églises doivent faire preuve de discernement pour identifier les groupes avec qui elles souhaitent et sont en mesure de s'engager sérieusement. Lorsqu'un engagement – avec des individus ou des communautés – est envisageable, il faudra favoriser la compréhension mutuelle et renforcer et approfondir les liens. Nous prenons au sérieux, dans le respect mutuel, les questions critiques et plaidons en tous les cas pour des discussions sans parti pris.

Nous prenons l'engagement

- > d'encourager l'apprentissage mutuel entre cultures et convictions (religieuses) pour contribuer au respect réciproque et à la cohabitation pacifique ;
- > de défendre la liberté de pensée, de conscience et de religion pour construire l'Europe ensemble, dans le respect des droits de toutes et tous et du bien commun ;
- > d'être ouverts au dialogue avec toutes les personnes de bonne volonté et d'aborder avec elles les questions d'intérêt commun – une manière pour nous de témoigner notre foi chrétienne.

IV. Domaines de responsabilité et d'engagement partagés en Europe

*« Oh ! quel plaisir, quel bonheur de se trouver entre frères ! »
(Psaume 133,1)*

11. Rechercher la paix et la réconciliation

L'Histoire montre que la guerre ne permet pas de régler les différends entre nations. Si les solutions non violentes sont toujours préférables, nous reconnaissons que, parfois, nous sommes confrontés à la tragique réalité du choix entre poursuivre les violences ou recourir à la force pour y mettre fin. Comme Églises, nous devons implorer Dieu pour qu'il nous donne la paix, tout en reconnaissant aussi que la paix se construit activement, jour après jour, par des œuvres de justice et d'amour.

La paix est plus que l'absence de guerre. Il n'y a pas de paix véritable sans équité, sans vérité, sans justice et sans solidarité. Nous affirmons donc que la guerre et la violence constituent une défaite de l'humanité et que le respect de la dignité humaine et des droits inaliénables qui lui sont liés ne peut être garanti que dans la paix, et par la paix. Nous nous convertissons à la paix lorsque nous « martelons nos épées et en faisons des socs » (d'après Ésaïe 2,4).

Le Christ nous enseigne d'aimer nos ennemis (Matthieu 5,44). Notre foi ne nous autorise pas à désespérer de nos adversaires. Nous n'assimilons pas à leur erreur les personnes qui commettent une erreur et ne perdons pas espoir en elles. Se réconcilier, c'est aussi demander pardon et pardonner ; c'est aussi s'accorder sur des gestes de réparation appropriés. Œuvrer pour la paix et la réconciliation signifie créer des espaces où les personnes de bonne volonté se retrouvent, être disposés à rester sincèrement en dialogue en préparant le terrain pour de nouvelles avancées dans la justice, afin que tous les êtres humains puissent vivre en paix, ensemble.

Nous prenons l'engagement

- > d'œuvrer pour la paix en Europe et dans le monde entier, en êtres humains créés à l'image de Dieu, Seigneur de paix ;
- > de rester sans peur face à la guerre, tout en cherchant des espaces de rencontre et de collaboration ;
- > de puiser dans les ressources de guérison et de paix de la religion, en coopération avec d'autres groupements, là où cela est possible ;
- > d'encourager, de promouvoir et de soutenir les démarches de réconciliation et de pardon, en privilégiant toujours les approches non violentes de résolution des conflits.

12. Sauvegarder la Création

Nous croyons en l'amour de Dieu pour toutes les créatures : nous reconnaissons avec gratitude le don de la Création, la valeur et la beauté de la nature et la dépendance absolue de toute existence humaine envers la Création. Nous déplorons la surexploitation des biens de la Terre qui a mené à la crise écologique, au mépris des limites naturelles et des besoins des générations futures.

La crise écologique révèle une déroute spirituelle et éthique dans l'accomplissement de notre vocation chrétienne pour le monde naturel et pour nos semblables. La crise exige une réponse enracinée dans notre liturgie, notre culte et notre vocation à suivre le Christ. Nous croyons en la présence vivifiante et rédemptrice de l'Esprit Saint dans la Création. Nous reconnaissons la nécessité d'une conversion écologique pour restaurer notre relation à toute la Création, gardant à l'esprit que le Christ est « premier-né de toute créature » (Colossiens 1,15).

Nous nous appelons mutuellement à œuvrer à créer des conditions durables de vie pour tout le monde. Responsables devant Dieu, nous devons élaborer des critères communs – et les appliquer – pour discerner ce qui est éthiquement souhaitable pour les générations présentes et futures, sans tout attendre de solutions technologiques. Nous exhortons toutes les chrétiennes et tous les chrétiens à prendre soin des communautés et de l'environnement dans lesquels elles et ils vivent et à protéger ainsi notre maison commune. Pour marquer notre respect et notre gratitude à l'égard de l'action du Créateur, nous encourageons les Églises à louer la Création tout au long de l'année dans la liturgie, et plus particulièrement lors de la Journée de la Création, le 1^{er} septembre, et durant la Saison de la Création qui commence ce jour-là.

Nous prenons l'engagement

- > de changer notre perception de la Création : nous la contemplons avec admiration au lieu de nous comporter en propriétaires et reconnaissons également que nous sommes totalement dépendants du monde créé ;
- > d'œuvrer à la conversion des comportements aux plans personnel, ecclésial, sociétal, communautaire et politique, pour préserver et faire fructifier la Création ;
- > d'agir ensemble pour un mode de vie plus équitable et plus durable, en changeant notre style de vie, en privilégiant l'abstinence et la sobriété dans l'utilisation des ressources que Dieu nous donne, à nous et aux générations futures ;
- > de soutenir les organisations ecclésiales et les réseaux œcuméniques qui contribuent à approfondir notre compréhension et notre connaissance de la Création et des moyens de la protéger ;
- > de soutenir les communautés souffrant des conséquences du changement climatique, de la perte de biodiversité et d'autres effets de la transition environnementale.

13. Cheminer avec les personnes migrantes, réfugiées et déplacées

Les phénomènes migratoires transforment l'Europe et les Églises européennes. La migration a de nombreuses causes, notamment économiques et politiques, telles que recherche d'emploi, persécutions, déplacements forcés ou changement climatique. Les personnes en déplacement peuvent être réfugiées, demandeuses d'asile, à la recherche de protection, « migrants économiques », etc. Nous reconnaissons que la migration forcée ou non désirée engendre souvent de profondes souffrances dues au déracinement et à la rupture avec le pays d'origine. Affirmant la dignité et les droits de chaque être humain, nous dénonçons toute forme de migration forcée, d'esclavage moderne et, en particulier, de traite d'êtres humains que nous considérons comme des crimes contre l'humanité. Nous nous engageons à continuer à rencontrer les victimes de migrations forcées avec respect et compassion, en leur offrant la possibilité de se construire une nouvelle vie.

Tout en reconnaissant la complexité du phénomène, nous faisons entièrement nôtre la vision de l'étranger de la Bible (Deutéronome 10,18) qui intègre l'expérience de migration forcée de Jésus lui-même (Matthieu 2,13-23 et 25,35). Nous respectons l'impératif chrétien d'offrir l'hospitalité aux personnes étrangères et appelons donc chacune, chacun à accueillir, protéger, soutenir activement et intégrer les personnes migrantes.

Les migrations vers l'Europe ou au sein de l'Europe ont mené à l'émergence d'une société multiculturelle et multireligieuse et ont considérablement changé le paysage ethnique, social, culturel et confessionnel des pays de destination en transformant les communautés ecclésiales. Parallèlement, les migrations provoquent souvent de grands vides dans les pays d'origine et les Églises locales.

Néanmoins, la migration constitue aussi une richesse pour la diversité culturelle et religieuse de la société d'accueil. De nombreuses communautés chrétiennes locales doivent leur existence à la présence de personnes migrantes, elles-mêmes d'horizons très variés. Dans le contexte actuel d'inquiétude, tant du côté des populations locales que des migrants, nous encourageons les Églises à créer des espaces de rencontre et à promouvoir une culture solidaire qui vise à inspirer confiance et respect mutuels. Les ressources de la religion comme celles de l'art et de la culture offrent un potentiel considérable pour rapprocher des gens de milieux culturels, langues et croyances différents.

Nous prenons l'engagement

- > de nous unir dans le service et l'assistance à autrui, en favorisant et en pratiquant une culture de l'hospitalité et de la solidarité ;
- > de nous engager dans une action transformatrice reflétant les valeurs de justice, d'amour et d'inclusion inhérentes à la foi chrétienne ;
- > de proposer aux personnes migrantes un accompagnement pastoral, y compris l'accès à un soutien social et juridique, de développer l'esprit communautaire en encourageant le vivre ensemble, dans la paix et le respect mutuel ;
- > de collaborer avec les institutions politiques – ou, le cas échéant, de les confronter – pour défendre les droits et les conditions de vie des personnes migrantes : élaborer des politiques intérieure et internationale, défendre les droits humains, sensibiliser l'opinion publique, relever les défis liés au

- ystème et promouvoir la collaboration avec les organisations de défense des personnes migrantes ;
- > de nous opposer à la xénophobie et à toute représentation négative des personnes migrantes ; de nous opposer également à tout type de migration forcée et d'offrir refuge et protection à celles et ceux qui en ont besoin.

14. Apprivoiser les nouvelles technologies

Nous affirmons que Dieu a doué l'être humain d'intelligence, une intelligence dont nous sommes appelés à faire usage pour la gloire de Dieu (Psaume 8, 5-9). Nous reconnaissons que la science et les technologies sont des produits fascinants – et parfois terrifiants – de la créativité humaine et qu'elles façonnent nos relations au monde, à autrui et à nous-mêmes.

L'intelligence artificielle et d'autres systèmes autonomes, le clonage, le transhumanisme et les nouvelles formes de communication exercent un impact radical sur les interactions sociales, la société dans son ensemble et l'organisation des ressources tant humaines que naturelles. Ils prennent de plus en plus d'influence sur notre vie quotidienne, avec des répercussions considérables – et encore mal comprises – sur les relations interpersonnelles, l'éducation, l'administration publique et les systèmes politiques, ainsi que sur la relation à notre environnement.

Face au développement rapide des nouvelles technologies, nous insistons sur la nécessité de les piloter pour le bien commun plutôt que de leur laisser champ libre pour exacerber la haine, polariser la société et propager des mensonges et la peur. Les espoirs et les inquiétudes suscités par les nouvelles technologies doivent être contrebalancés par la vision qu'offre Jésus : une humanité épanouie, respectant l'intégrité et la dignité inhérente de la personne, la valeur des relations interpersonnelles et du savoir. Faute de quoi, le repli, l'isolement et les inégalités augmenteront hors de contrôle, le savoir et la richesse se concentreront entre les mains de quelques-uns, mettant en péril les sociétés démocratiques et la coexistence pacifique. Nous encourageons les Églises, les chrétiennes et les chrétiens à ne pas diaboliser les nouvelles technologies mais à les considérer comme une opportunité de faire preuve d'esprit critique et d'approfondir la conscience que nous prenons de notre responsabilité d'êtres humains.

Nous prenons l'engagement

- > de favoriser les compétences numériques, d'encourager une approche critique de la technologie, en donnant aux personnes les moyens de comprendre les outils et les technologies numériques, de les utiliser à bon escient et de prendre des décisions éclairées quant à leur usage ;
- > d'encourager le dialogue avec les acteurs de la sphère publique et de l'industrie sur les questions éthiques, politiques, économiques et de justice sociale que soulèvent les nouvelles technologies ;
- > de promouvoir l'élaboration de cadres éthiques et de lignes directrices pour l'application de technologies nouvelles et émergentes ;
- > de soutenir un examen critique continu des implications éthiques de ces technologies, en veillant à ce qu'elles se développent dans le sens du bien commun, favorisent la recherche de la vérité et s'enracinent dans le respect de la valeur et de la dignité de tout être humain.